

DESTRUCTION DES GRAMINEES ANNUELLES DANS LES CULTURES  
DE COLZA D'HIVER AVEC LE FENTHIAPROP-ETHYL  
EN APPLICATION DE POST LEVEE

M. ERNY, L. ROA, J.L. LETERRIER

Procida / Roussel-Uclaf - St Marcel 13367 Marseille Cédex 11

RESUME

Les résultats de l'expérimentation conduite en France de 1980 à 1983 ont montré l'intérêt du fenthiaprop-éthyl (HOE 35 609) pour détruire, en post levée, les infestations de graminées annuelles dans les cultures de colza d'hiver.

La dose efficace s'est située entre 120 et 240 g de matière active à l'hectare en fonction de la nature des espèces à combattre et de leur stade de développement lors de l'application. La sélectivité à l'égard du colza d'hiver a été excellente à la dose de 480 g.

INTRODUCTION

Les propriétés biologiques du fenthiaprop-éthyl ont été mises en évidence en Allemagne Fédérale, dans les laboratoires de la Société HOECHST AG.

En France, les premières études réalisées en 1980 sur betterave sucrière et colza d'hiver ont confirmé que cette nouvelle molécule herbicide était particulièrement active en post levée, à des doses relativement faibles de l'ordre de 180-240 g, sur les graminées annuelles dont *Avena sp.*, *Alopecurus myosuroides* et les ressemis de céréales. De 1981 à 1983, une expérimentation importante a été mise en place sur de nombreuses cultures dicotylédones afin de déterminer avec précision les cultures résistantes et les conditions optimales d'utilisation du produit. Parallèlement, de nombreuses études ont été réalisées dans plusieurs pays européens, leurs résultats ont été présentés en 1982 dans le cadre de la British Crop Protection Conference Weeds par SCHUMACHER et al.

Ne sont rapportés dans cette communication que les résultats des essais conduits en France, en cultures de colza d'hiver, de 1980 à 1983.

METHODES EXPERIMENTALES ET MATERIEL UTILISE

Les 46 essais ont été conduits selon les recommandations de la Commission des Essais Biologiques de la Société Française de Phytiairie et de Phytopharmacie (1).

Le dispositif expérimental en blocs a été utilisé : 4 répétitions, 1 témoin non traité inclus dans chaque répétition, surface parcellaire de 20 ou 30 m<sup>2</sup> pour les 30 essais de comportement, 80 m<sup>2</sup> pour les 16 essais de sélectivité.

---

(1) Méthode générale n° III et méthode particulière n° 19. Documents disponibles au Laboratoire de Phytopharmacie - CNRA - Route de St Cyr - 78000 Versailles (France)